

Communiqué de presse



Paris, le 21 juin 2005

MAXIMILES annonce son introduction en Bourse sur Alternext d'Euronext Paris

MAXIMILES, le n°1 français de la fidélisation sur Internet

Les ventes sur Internet devraient progresser de plus de 50% en France en 2005, pour atteindre environ 10 milliards d'euros (1). Sur ce secteur en très forte croissance, MAXIMILES, avec deux offres complémentaires, occupe une position clé de spécialiste de la fidélisation.

Maximiles.com est le programme n°1 de la fidélisation multi-enseignes sur Internet, avec plus d'1 million d'internautes adhérents et 42 sites marchands partenaires.

Maximiles Services s'adresse aux grands comptes pour la gestion sur Internet de leur propre programme de fidélité.

Profitant mécaniquement de la croissance du e-commerce, mais aussi de la qualité et de l'extension de son réseau, MAXIMILES connaît un développement rapide et rentable.

Pour l'exercice 2004-2005, l'objectif de chiffre d'affaires est fixé à environ 6,7 M€ pour une marge nette en forte progression de l'ordre de 14%.

L'admission sur Alternext, étape clé du développement

L'admission sur Alternext a pour objectif d'accompagner la stratégie de MAXIMILES, tant en France qu'en Europe : exploiter le fort potentiel du marché français et prendre position en Europe afin d'y devenir un acteur majeur de la fidélisation sur Internet. La notoriété et l'assise financière qui seront issues de l'admission sur Alternext constituent une réelle opportunité de développement pour MAXIMILES.

MODALITES de L'INTRODUCTION

- **Nombre de titres mis à la disposition du public : 989 450 actions**
 - 496 895 actions par augmentation de capital
 - 492 555 actions existantes par cession
- **Clause d'extension**

Une clause d'extension de l'émission ouverte au public portant sur un maximum de 74.534 titres, soit 14,99 % du montant de l'augmentation de capital initialement prévue, pourra être mise en œuvre. La décision d'exercer cette clause interviendra le 29 juin 2005 sur décision du conseil d'administration.
- **Procédure**
 - Placement Global : 890 505 titres (environ 90 % de l'offre)
 - Offre à Prix Ouvert : 98 945 titres (environ 10 % de l'offre)
- **Fourchette indicative de prix : 7,73 € / 8,37 €**

(cette fourchette est purement indicative et ne préjuge pas du prix définitif)

Communiqué de presse

CALENDRIER

- 17 juin 2005 Obtention du visa de l'AMF
- 20 juin 2005 Ouverture du Placement Global et de l'OPO
- 28 juin 2005 Clôture de l'OPO
- 29 juin 2005 Clôture du Placement Global à 12h
Fixation du prix de l'Offre Publique et du Placement Global
- 5 juillet 2005 Première cotation des actions sur Alternext d'Euronext Paris
Premières négociations sur Alternext d'Euronext Paris

Un prospectus simplifié a été visé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le visa numéro 05-565 en date du 17 juin 2005 et est disponible sans frais et sur simple demande auprès de MAXIMILES, 3 rue d'Uzès, 75002 Paris, sur le site www.maximiles.com, et sur le site de l'AMF www.amf-france.org.

Ce visa est assorti de l'avertissement suivant :

- *L'augmentation de capital avec abandon des droits préférentiels de souscription pourra être limitée au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital ;*
- *Le paragraphe § 3.2.6 relatif au capital potentiel, et notamment sur l'attribution aux deux fondateurs de la Société le 9 mai 2005, suite à un avenant au pacte signé le 8 mars dernier, d'un total de 246.215 BCE, représentant une dilution d'environ 8,25% avant introduction. Cette attribution a été réalisée avec un prix d'exercice de 5,92€, soit une décote de 26% par rapport au milieu de fourchette de prix proposée dans la présente Offre ;*
- *Le paragraphe 4.2.4. relatif aux clients, et notamment sur le fait que les 10 premiers clients ont représenté en 2003 et en 2004 respectivement 92 % et 81 % du chiffre d'affaires consolidé ;*
- *La société ne prévoit pas de distribuer de dividendes au cours des prochains exercices ;*
- *Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. En revanche, des garanties spécifiques relatives à la transparence financière de la société et à la protection des actionnaires minoritaires sont décrites aux paragraphes 1.3.7. et 3.1.13. De surcroît, la nature de l'opération réalisée implique de respecter les règles de l'appel public à l'épargne.*

(1) Source Acsel, juin 2005

A propos de Maximiles

Créé en 1999, MAXIMILES s'est imposé comme le leader français de la fidélisation sur internet. Le programme de fidélité multi-enseignes sur Internet **Maximiles.com** devient rapidement un succès, avec à ce jour plus d'1 million de membres inscrits et 42 sites marchands partenaires. **Maximiles Services** opère des programmes de fidélité ou de relation client à destination de grands comptes comme U.G.C., Bred, Loxam, Groupe Banque Populaire, Actual Interim, C.I.C., ... En 2004, MAXIMILES a réalisé un chiffre d'affaires de 5,3 M€, en croissance de 35%, pour une marge nette de 9%.

MAXIMILES a déjà procédé à deux levées de fonds successives pour un montant global de 11,4 millions d'euros auprès de capital investisseurs prestigieux comme Sofinnova, Innovacom, SPEF Venture, CIC Capital Développement, G.I.M.V. La SNCF est également devenue actionnaire du capital par le biais de sa filiale GL e-commerce.

Contacts

MAXIMILES

ACTIFIN

Marc BIDOU
Président Directeur Général
Tél. : 01 44 88 60 30
m.bidou@maximiles.com

Nicolas MEUNIER
Marie GAVERIAUX
Tél. : 01 56 88 11 11
nmeunier@actifin.fr
mgaveriaux@actifin.fr